



Championnats d'Europe UEC de VTT Marathon 2023 (XCM) Elite - Masters

Laissac - Aveyron
France

11 juin 2023

GUIDE TECHNIQUE

as of 7.12.2022

1. ORGANISATION

1.1. COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL (LOC)

Président	Pierre Boyer
Responsable sportif et technique	Ludovic Valentin
Responsable inscriptions	Céline Ribeiro
Responsable restauration	Amerouch Hacen
Responsable teams & village	Raphael Da Costa
Responsable presse	Amaury Louin

<https://www.roclaisagais.com/>

1.2. REPRÉSENTANTS UEC

UEC Management Board	Enrico Della Casa (ITA) Delmino Albano Magalhaes Pereira (POR) Henrik Jess Jensen (DEN) Katarina Jakubova (SVK) Dragomir Kouzov (BUL) Alasdair MacLennan (GBR)	Président Vice Président Vice Président Membre Membre Secrétaire général
UEC Coordinateur Sports UEC Coordinatrice Evénements UEC Responsable presse UEC Délégué Technique UEC Photographe	Vladimirov Petsas (GRE) Tiziana Lardieri (SUI) Stefano Bertolotti (ITA)	
UEC Commission VTT	Petr MAREK (CZE) Ivana RUSZKOWSKI (CRO) Tord Bern HANSEN (NOR) Jurgen PAIL (AUT) Pedro VIGARIO (POR)	Président Membre Membre Membre Membre

1.3. COMPOSITION DU JURY

Président du jury
Assistant
Commissaire additionnel
Commissaire national
Commissaire national
Commissaire national
Commissaire national
Commissaire national
Commissaire national
Commissaire national
Secrétaire de course

1.4. SPEAKERS

Eric Davaine
Romain Borelli

1.5. CHRONOMÉTRAGE

LVO (Ludovic Valentin Organisation)
Race Result

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.1. VOYAGES

Les frais de déplacement vers et depuis Laissac devront être pris en charge par la Fédération Nationale.

Les aéroports les plus proches sont :

Aéroport Rodez-Aveyron

35km de Laissac

Aéroport Toulouse-Blagnac

180km de Laissac

Aéroport Montpellier Méditerranée

175km de Laissac

2.2. VISA, ASSURANCE COVID

Tous les participants doivent posséder un passeport valide ou une pièce d'identité leur permettant d'entrer en France. Les obligations de visa doivent être respectées.

Tous les participants doivent se conformer aux règles COVID relatives aux étrangers, comme spécifiées par le gouvernement français.

<https://www.interieur.gouv.fr/covid-19-international-travel>

Tous les participants et spectateurs doivent avoir une assurance valide en France et devront être couverts en cas d'accident.

2.3. ADRESSE DU SITE DE COMPÉTITION

Adresse: Gymnase, 1 Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église

<https://goo.gl/maps/JSa5AuUviVJ6KEdG7>

Site internet: <https://www.roclaisagais.com/>

2.4. LOGEMENT

Pour les logements sur site, vous trouverez toutes les informations ci-après :

<https://www.roclaisagais.com/hebergement/>

2.5. RESTAURATION DES TEAMS SUR SITE

Un foodtruck sera disponible sur site pour les teams et leurs staffs.

2.6. MEDICAL – URGENCES

Voici les numéros d'urgence en France :

Ambulance : 112
Police : 17

Médecin officiel sur site :
Nom : Franck BECKER
Téléphone :
Email :

1 PC Sécurité sur site (dans une tente à proximité de la ligne d'arrivée) avec :

- 1 médecin urgentiste,
- 12 secouristes de la Protection Civile,
- 4 véhicules de secours (2 4x4 et 2 ambulances)

Hôpital :
Nom: Hôpital Jacques Puel - Bourran
Adresse : Av. de l'Hôpital, 12000 Rodez
Téléphone: 05 65 55 12 12
Distance du site: 30km

2.7. PARKING



2.8. TEAMS / OFFICIELS / ACCREDITATIONS PRESSE

Toutes les accreditations pourront être récupérées à partir du vendredi 9 juin à l'espace dédié situé :

Gymnase de Laissac

Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église

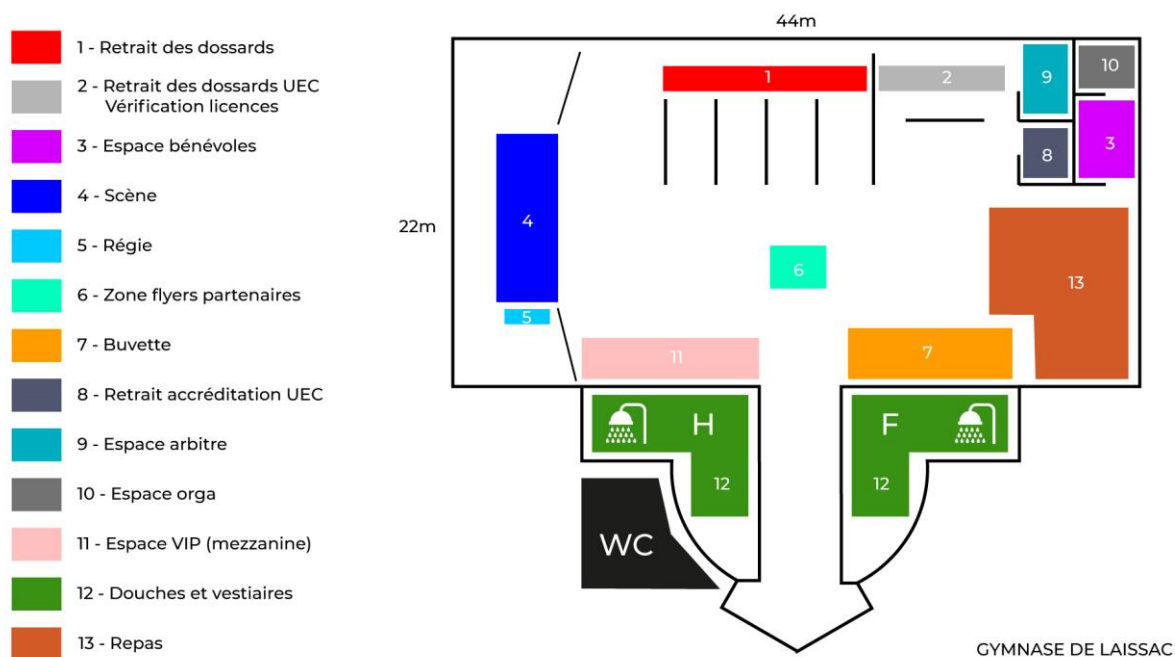
GPS: <https://goo.gl/maps/yE86yJWNKWyD71Br7>

Les accreditations devront être portées et visible en cas de contrôle.

Horaires de recuperation :

Vendredi 9 juin : 16h00 – 18h00

Samedi 10 juin : 14h00 – 18h00



3. MEDIA

3.1. ESPACE MEDIA

Afin d'accéder à l'espace média, une accréditation sera nécessaire. L'espace media est situé :
Parking du Gymnase de Laissac (open space truck)
1 Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église
GPS: <https://goo.gl/maps/JSa5AuUviVJ6KEdG7>

Horaires d'ouverture de l'espace média :

Samedi 10 juin : 09:00 – 18:00
Dimanche 11 juin : 09:00 – 16:30

Les dossards pour les médias accrédités pourront être récupérés aux horaires mentionnés ci-dessus.

3.2. ZONE MIXTE

Une zone d'interview sera mise en place à la sortie de la zone d'arrivée, et accessible par les médias.

3.3. ACCREDITATION MEDIA

Pour toute demande d'accréditation média, merci de vous rendre sur le site <https://www.uec.ch/en/media>

Pour toute autre demande, merci de contacter :

M. Stefano Bertolotti, Responsable presse de l'UEC : s.bertolotti@uec.ch

ou

M. Amaury Louin ; responsable presse du comité d'organisation : amaury@lvorganisation.com

4. RÉUNIONS OFFICIELLES

4.1. RÉUNION DU JURY

Samedi 10 juin 18:00 – 19:00

4.2. RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS – VÉRIFICATION DES LICENCES

La vérification des licences des participants, des tenues des teams et la distribution des dossards se fera :

Vendredi 9 juin : 16:00 – 18:00
Samedi 10 juin : 14:00 – 18 :00

A l'espace prévu à cet effet situé :
 Gymnase de Laissac
 1 Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église
 GPS: <https://goo.gl/maps/JSa5AuUviVJ6KEdG7>
 (voir carte au paragraphe **2.8**)

Les responsables d'équipe doivent confirmer les coureurs au départ, présenter leur licence ainsi qu'un exemplaire de la tenue officielle de l'équipe.
 Les dossards seront distribués à ce moment.

Pendant cette procédure, le protocole anti Covid 19 du pays sera applicable, limitant à 2 le nombre de managers par nation.

4.3. RÉUNION DES RESPONSABLES D'ÉQUIPE

Samedi 10 juin, 19:00 Pour toutes les courses et toutes les catégories d'âge.

Cette réunion se déroulera :
 Camion Open space, Parking de Gymnase de Laissac
 1 Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église
 GPS: <https://goo.gl/maps/JSa5AuUviVJ6KEdG7>

- Sont convoqués à cette réunion :
- Un représentant du comité d'organisation local
 - Les commissaires UCI et autres
 - Les responsables d'équipes
 - Le commissaire anti-dopage
 - Le délégué technique de l'UEC



5. PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

Dimanche 11 juin 2023 :

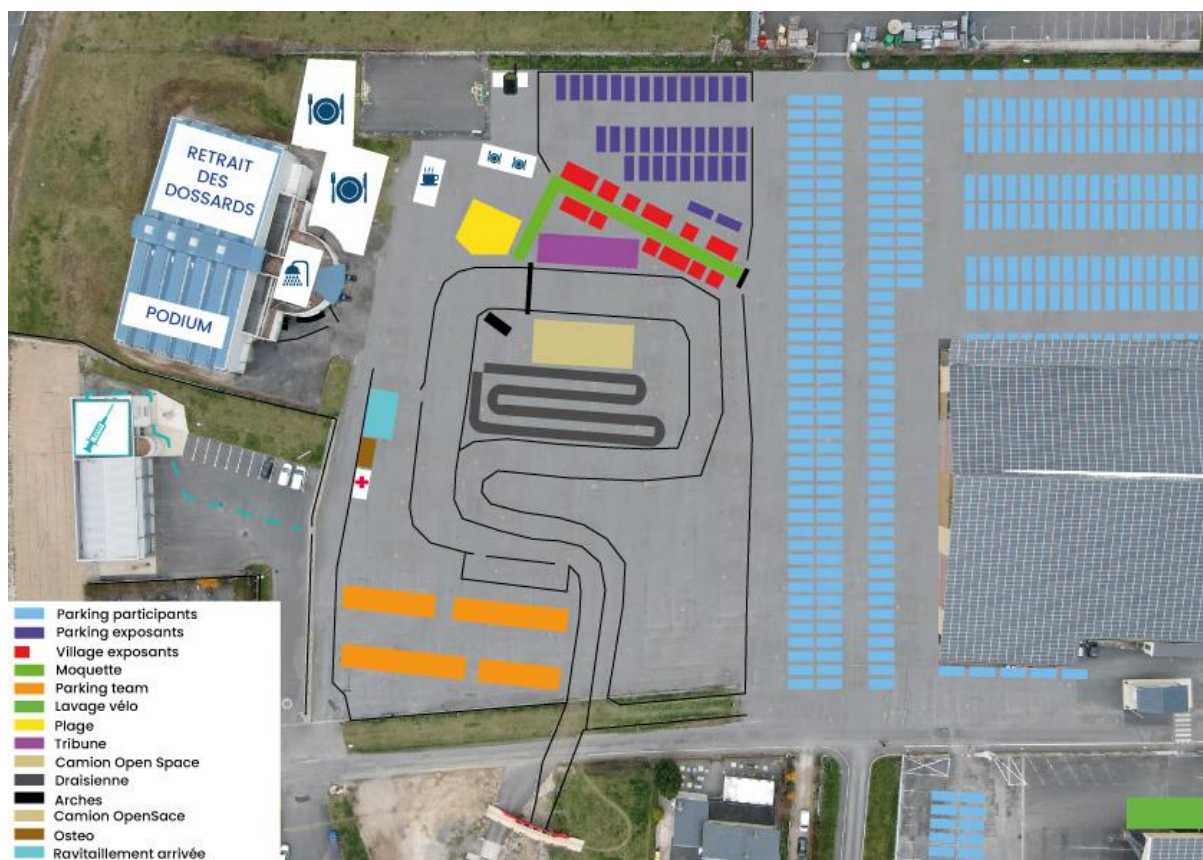
Championnats d'Europe de VTT Marathon UEC

Categorie	Heure de départ	Distance de course
Elites Femmes	09.00	80 km
Masters Hommes 40-49	09:05	80 km
Masters Femmes 35 et plus	09:10	65 km
Masters Hommes 50 et plus	09:10	65 km
Elites Hommes	09.30	95 km
Masters Hommes 35-39	09.30	95 km

Lieu de départ :

Parking de Gymnase de Laissac
1 Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église
GPS: <https://goo.gl/maps/JSa5AuUviVJ6KEdG7>

Le site :



6. REGLES DE COURSE SPÉCIFIQUES

ARTICLE 1. REGLES GÉNÉRALES

1.1 Les championnats d'Europe de VTT Marathon 2023 sont organisés par l'Union Européenne de Cyclisme en coopération avec le Vélo Club de Laissac.

Directeur technique : Ludovic VALENTIN

1.2 L'événement sera organisé en suivant les règles de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Ces règles feront office de référence pour tout ce qui ne serait pas mentionné dans ce guide.

1.3 Les Championnats d'Europe de VTT marathon consistent en la course suivante :

- ✓ **MTB Marathon (XCM) le 11 juin 2023.**

ARTICLE 2. CATÉGORIES

2.1 L'événement est ouvert aux athlètes appartenant aux catégories suivantes:

- ✓ **MTB Marathon Elites Hommes**
- ✓ **MTB Marathon Elites Femmes**
- ✓ **MTB Marathon Masters Hommes**
Ages : 35-39 / 40-44 / 45-49 / 50-54 / 55-59 / 60-64 / 65-69 / 70-74 / 75+
- ✓ **MTB Marathon Masters Femmes**
Aged: 35-39 / 40-44 / 45-49 / 50-54 / 55-59 / 60+

2.2 L'événement est inscrit au calendrier UCI en tant que Championnat Continental (CC) et Championnat Continental Masters (CCM).

2.3 Les classements finaux suivants seront effectués :

- ✓ **Elites Hommes***
- ✓ **Elites Femmes***
- ✓ **Toutes les catégories Masters ***

**Les 3 meilleurs de chaque catégorie doivent assister à la cérémonie officielle de remise des prix.*

ARTICLE 3. PARTICIPATION

3.1 Equipes nationales

⇒ Coureurs Elite uniquement

Les équipes nationales peuvent inscrire les coureurs suivants **gratuitement** :

- ✓ **Hommes Elite – max. 2 coureurs**
- ✓ **Femmes Elite – max. 2 coureurs**

Si les équipes nationales inscrivent plus de 2 coureurs, les règles du paragraphe 3.2 s'appliquent : les frais d'inscription sont dus.

Inscription :

Les équipes nationales doivent inscrire leurs coureurs directement sur le site internet de l'UEC :
<https://welcome.endu.net/landing/uec/>

Les inscriptions seront ouvertes le **Lundi 30 avril 2023 (12:00)**
Les inscriptions fermeront le : **Jeudi 8 juin 2023 (12:00)**

Les coureurs doivent participer avec leur maillot national.

3.2 Autres coureurs

⇒ ELITE "Individuels", non-membre d'une équipe nationale

⇒ MASTERS

En accord avec les règles de l'UCI, la participation est ouverte uniquement aux coureurs européens avec une licence annuelle issue d'une fédération affiliée à l'UCI.

Inscription :

Les inscriptions Elite et Masters doivent se faire en ligne sur le site internet suivant :
https://lvo-inscription.com/roclaisagais2023/select_competition

Frais d'inscription :	€ 55,00	jusqu'au 31 janvier 2023
	€ 60,00	jusqu'au 8 juin 2023
	€ 70,00	à partir du 8 juin 2023

L'organisation propose la souscription à une assurance annulation via le module **BETICKETING**. En cas d'imprévu de votre part, votre dossard vous sera remboursé à 80% de sa valeur. Il s'agit d'une assurance toute cause, sans justificatif, valable jusqu'à une heure avant le retrait dossard.

L'annulation ou le report de l'épreuve de la course liée au COVID-19 ne sont pas couverts par l'assurance. Vous souhaitez prendre connaissance des documents contractuels et d'information ?
[Cliquez ici](#)

L'organisateur attire l'attention sur le fait que le module BETICKETING est le seul biais de remboursement pour les épreuves du Roc Laissagais 2023. Aucun remboursement ne sera possible pour les participants n'ayant pas souscrit à cette assurance annulation.

3.3 Ordre de départ

L'ordre de départ sera établi en accord avec les règles de l'UEC et de l'UCI.

Les coureurs s'aligneront dans l'ordre dans lequel ils seront appelés à la ligne de départ.

Le nombre de coureurs par ligne sera décidé par le président du jury et supervisé par un commissaire. Il appartient au coureur lui-même de décider quelle position il prendra dans la ligne de départ.

3.4 Grille de départ

⇒ COUREURS ELITE

La grille de départ sera déterminée en accord avec les règles VTT de l'UCI tels que dans l'article 4.02.061, comme suit :

1. le dernier classement individuel UCI XCM publié
2. le dernier classement individuel UCI XCO publié
3. coureurs non-classés : par tirage au sort

3.5 Grille de départ

⇒ COUREURS MASTERS

La grille de départ pour toutes les catégories masters sera déterminée comme suit :

1. Les champions en titre 2022 des catégories concernées, les catégories les plus jeunes en premier
2. En fonction de l'ordre d'inscription en ligne

ARTICLE 4. ASSISTANCE TECHNIQUE

Les règles UCI suivantes seront appliquées :

4.2.044 Aucun coureur n'est autorisé à faire demi-tour sur le parcours pour rejoindre une zone technique ou un ravitaillement.
Tout coureur faisant ainsi sera disqualifié.

4.2.045 L'assistance technique durant une course est autorisée en suivant les conditions ci-dessous

4.2.046 L'assistance technique autorisée pendant une course consiste en la réparation ou le remplacement de n'importe quelle pièce du vélo excepté le cadre.

Les changements de vélo ne sont pas autorisés, et le coureur est obligé de franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

4.2.047 L'assistance technique n'est autorisée qu'au niveau des zones techniques définies par l'organisation.

4.2.048 Les équipements de rechange ainsi que les outils doivent être gardés dans ces zones. Ces réparations peuvent être effectuées par le coureur lui-même ou avec l'aide d'un coéquipier, d'un mécanicien de l'équipe ou quelqu'un de neutre.

4.2.049 L'assistance technique est autorisée en dehors des zones techniques uniquement entre coureurs appartenant à la même équipe Elite UCI, équipe UCI ou équipe nationale.

Les coureurs peuvent avoir sur eux des outils et des pièces de rechange, à condition que cela ne mette pas en danger le coureur lui-même ou les autres concurrents.

ARTICLE 5. CÉRÉMONIE DES RÉCOMPENSES

En accord avec les articles 1.2.112 et 1.2.113 des règles UCI, les 3 meilleurs coureurs de chaque catégorie doivent assister à la cérémonie de remise des prix ainsi qu'accepter toute demande d'interview et participer à la conférence de presse.

Les coureurs devront venir à la cérémonie de remise de prix en portant leurs vêtements de course.

Les coureurs doivent se présenter au podium maximum 10 minutes après avoir franchi la ligne d'arrivée.

5.1 Maillots et médailles

Tout champion européen sera récompensé avec :

1ère place:	Médaille d'or et maillot de champion
2ème place:	Médaille d'argent
3ème place:	Médaille de bronze

Liste des prix :

Place	XCM – ELITE	
	Hommes Elite	Femmes Elite
1er	€ 625,00	€ 625,00
2ème	€ 375,00	€ 375,00
3ème	€ 250,00	€ 250,00

**Le prize money sera transféré par l'UEC directement aux fédérations nationales concernées.*

ARTICLE 6. ANTIDOPAGE

Les règles antidopage de l'UCI ainsi que les lois spécifiques françaises sont entièrement applicables à l'événement. Les tests antidopages seront effectués par la International Testing Agency (ITA).

Les tests antidopage se dérouleront au :

CIS Laissac
Chem. d'Ampiac, 12310 Laissac-Sévérac l'Église
GPS: <https://goo.gl/maps/i4FoCarspchZoRTd6>

ARTICLE 7. PÉNALITÉS

L'échelle de pénalités de l'UCI est la seule applicable.

ARTICLE 8. RESPONSABILITÉS

Les organisateurs et l'UEC ne seront en aucun cas tenus responsables de quelque accident ou dommage qui se passerait pendant les entraînements ou les compétitions. L'organisateur et l'UEC décline toute responsabilité envers les coureurs ou autres dans le cas d'un accident.

Pour tous les cas non-couverts par ces règles spécifiques, les règles de l'UCI s'appliquent. Tout problème sera résolu entre les organisateurs, le jury et les officiels de l'UEC.

ANNEXES - CARACTERISTIQUES DES PARCOURS

ELITE HOMMES

Longueur totale:	93.84 km
Dénivelé:	3070 m
Altitude max:	905 m
Altitude min:	581 m

ELITE FEMMES

Longueur totale:	79.33 km
Dénivelé:	2485 m
Altitude max:	905 m
Altitude min:	581 m

MASTERS HOMMES 35-39

Longueur totale:	93.84 km
Dénivelé:	3070 m
Altitude max:	905 m
Altitude min:	581 m

MASTERS HOMMES 40-49

Longueur totale:	79.33 km
Dénivelé:	2485 m
Altitude max:	905 m
Altitude min:	581 m

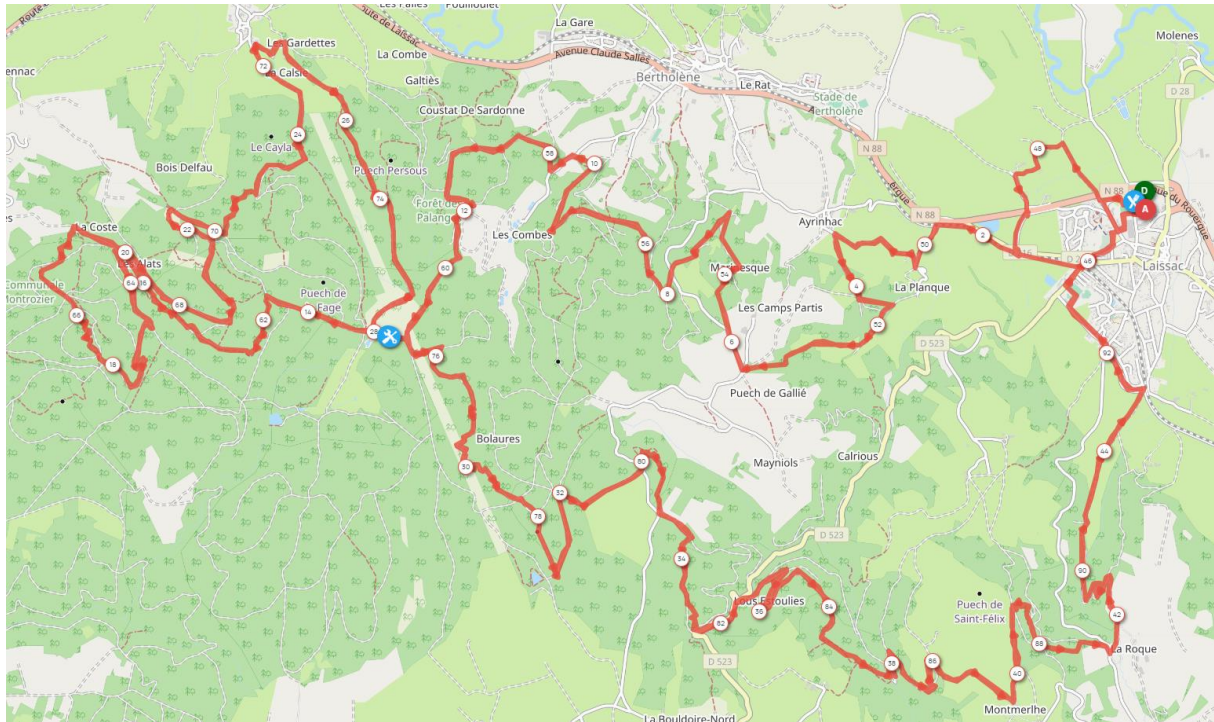
MASTERS FEMMES

Longueur totale:	64.19 km
Dénivelé:	1882 m
Altitude max:	905 m
Altitude min:	581 m

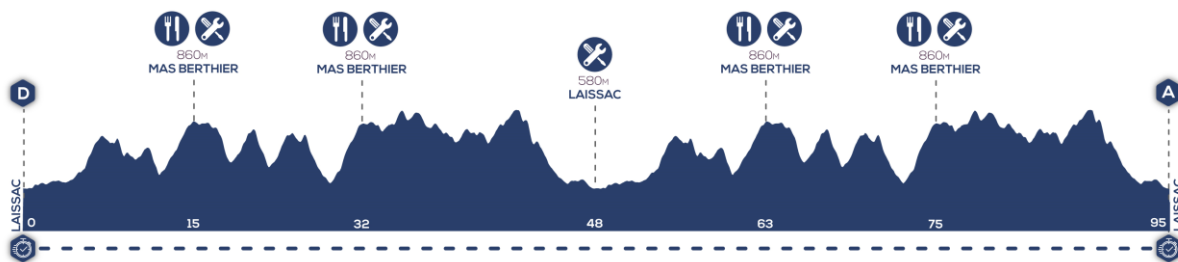
MASTERS HOMMES 50 ET +

Longueur totale:	64.19 km
Dénivelé:	1882 m
Altitude max:	905 m
Altitude min:	581 m

Annexe 1 PARCOURS ELITE HOMMES / MASTERS HOMMES 35-39



Annexe 2 Profil ELITE HOMMES / MASTERS HOMMES 35-39



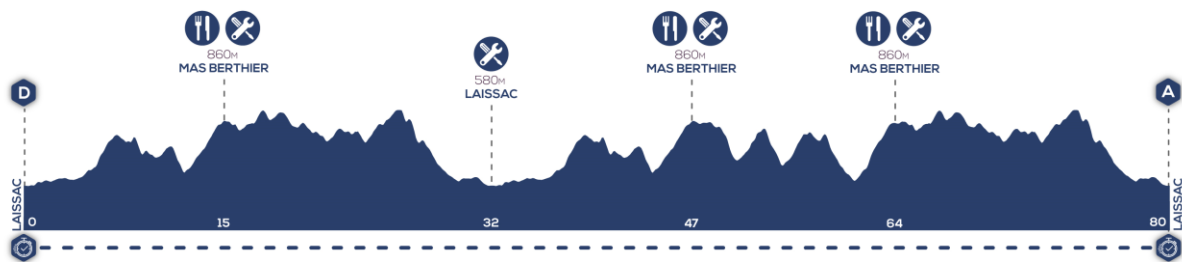
Annexe 3

PARCOURS ELITE FEMMES / MASTERS HOMMES 40-49

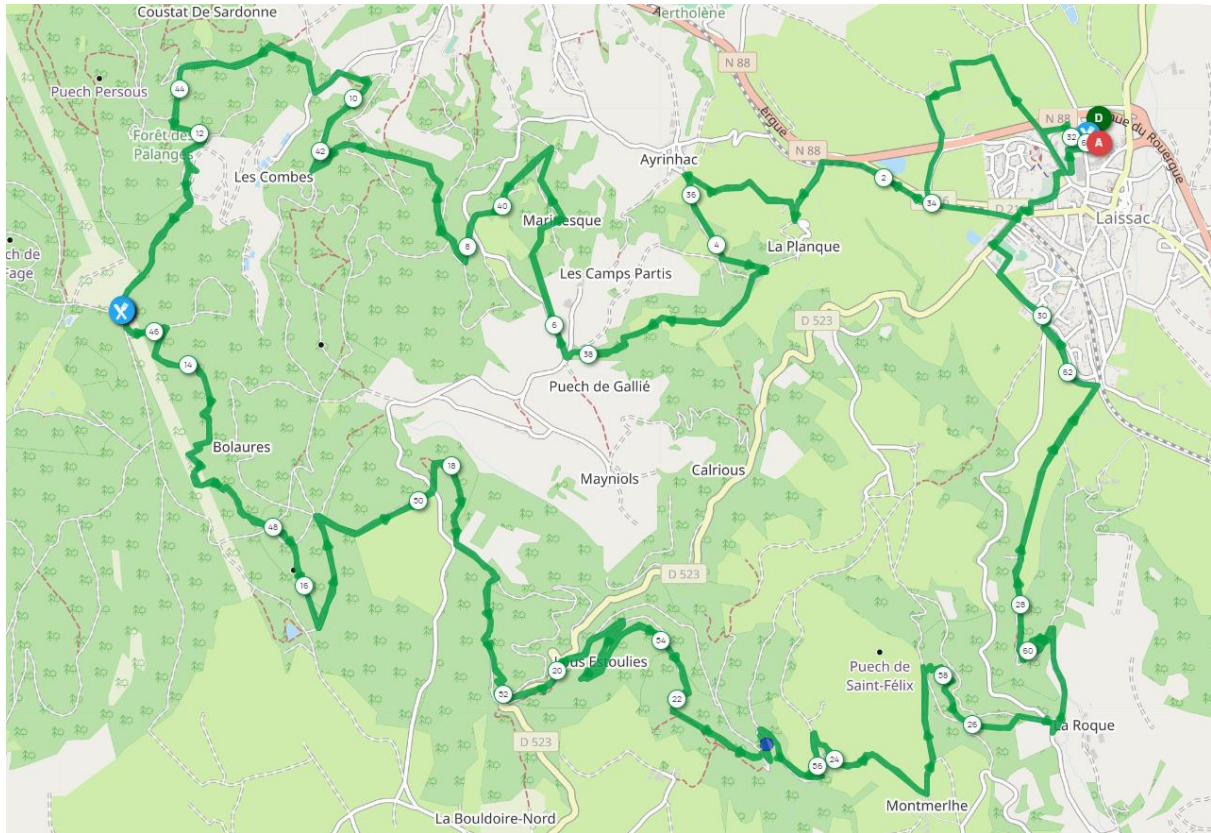


Annexe 4

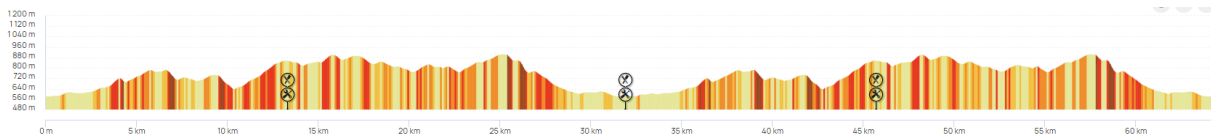
Profil ELITE FEMMES/ MASTERS HOMMES 40-49



Annexe 5 PARCOURS MASTERS FEMMES / MASTERS HOMMES 50 et +



Annexe 6 Profil MASTERS FEMMES / MASTERS HOMMES 50 et +








Annexe 7 RAVITAILLEMENTS / ZONES TECHNIQUES

LOCALISATION GPS DES RAVITAILLEMENTS & ZONES TECHNIQUES

#	Ravitaillements / zones techniques	GPS
1	Mas Berthier	N44°22'34.1" E002°45'02.3"
2	Mas Berthier	N44°22'34.1" E002°45'02.3"
3	Laissac	N44°23'08.5" E002°49'18.5"
4	Mas Berthier	N44°22'34.1" E002°45'02.3"
5	Mas Berthier	N44°22'34.1" E002°45'02.3"

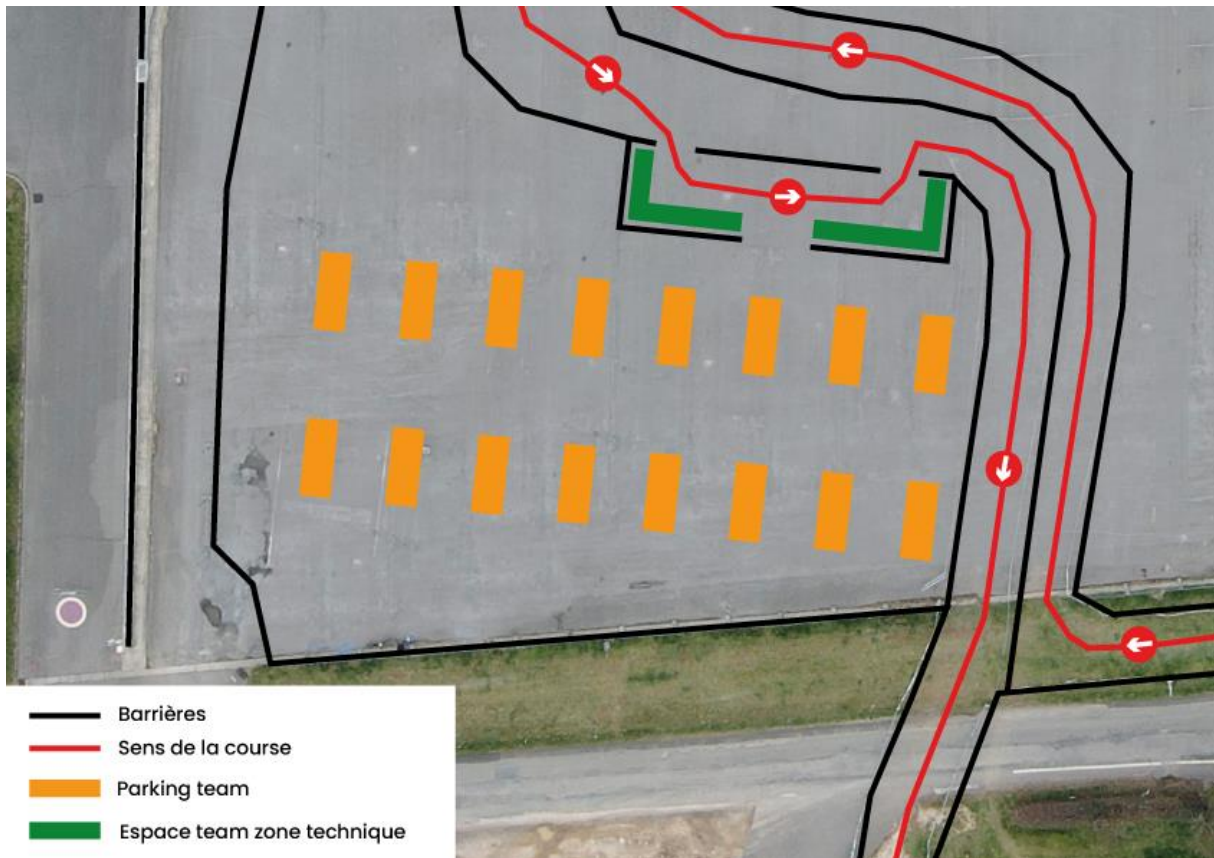
ZONE #1 #2 #4 #5 – MAS BERTHIER

**ZONE TECHNIQUE
MAS BERTHIER**

-  Espace Team
-  Ravitaillement
-  Vers Boucle A
-  Retour Boucle A
-  Vers Boucle B



ZONE #3- LAISSAC



Annexe 8 TEMPS DE TRAJET ESTIMÉ ENTRE LES ZONES

De	Vers	Distance	Temps
Start - Laissac	FZ 1 - Mas Berthier	9,4 km	19 mn
FZ 1 - Mas Berthier	FZ 2 - Mas Berthier	0 km	0 mn
FZ 2 - Mas Berthier	FZ 3 - Laissac	9,4 km	19 mn
FZ 3 - Laissac	FZ 4 - Mas Berthier	9,4 km	19 mn
FZ 4 - Mas Berthier	FZ 5 - Mas Berthier	0 km	0 mn
FZ 5 - Mas Berthier	Finish - Laissac	9,4 km	19 mn